

3° Enfin, ce qui, à nos yeux, décide la question, c'est que *É. Littré* (*Dictionnaire de la langue française*, tome III, p. 1140, n° 14) enseigne que : " *Place* se dit d'une ville, d'une localité : *M. de Rével* est parti ce matin pour aller voir *Brest*, qui est présentement la plus belle *place* qu'on puisse voir. *Sév.*" Et, pour ne laisser aucun doute sur l'opinion de *Littré*, ajoutons que, sous le n° suivant (15), il donne au mot *place* le sens de *place forte* ou *place fortifiée*, ou simplement *place*, ville défendue, protégée par des remparts capables de soutenir un siège. Donc, selon *Littré*, *place* se dit d'une ville, d'une localité en général, tout aussi bien que d'une place forte, d'une ville défendue, protégée par des remparts.

Sans doute, le mot *place* a beaucoup d'autres significations, mais, lors même que nous lui aurions donné le sens de *ville*, d'*endroit*, de *localité*, nous n'aurions fait qu'user de notre droit et suivre le meilleur dictionnaire de la langue française.

*M.* le rédacteur du *Canadien* peut être sûr que nous prenons en bonne part, nous aussi, ses remarques. Sans pouvoir méconnaître, dans le purisme de son ami, un excès de scrupule, nous le remercions, lui aussi, de son obligeance.

Si c'est pour lui une consolation, nous pouvons lui dire qu'il trouvera assez souvent l'occasion de nous reprocher des fautes réelles, pour laisser passer sans regret celle de nous tenir compte d'un "affreux anglicisme" qui n'en est pas un.

L'abbé T.-A. CHANDONNET.